



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex
Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 630 - 10 avril 2014

Expérimentation du télétravail : Absence de concertation

Le **9 avril 2014**, la CFTC et l'UNSA ont adressé à M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services, le message suivant concernant l'**expérimentation du télétravail** :

«Nous déplorons vivement la manière dont le dossier de l'expérimentation du télétravail vient d'être traité.

Sous prétexte de passage devant le CHSCT, nos deux organisations syndicales ont été totalement exclues de la concertation depuis le 29 janvier 2014, date de la dernière réunion intersyndicale.

Il ne serait pas acceptable qu'un dossier transversal qui peut intéresser plusieurs centaines d'agents de la CUS – dont nombre de nos adhérents – continue à être géré avec un mépris manifeste vis-à-vis de nos deux organisations syndicales, qui sont représentatives.

En conséquence, nous demandons l'organisation rapide de réunions techniques intersyndicales sur la base des documents de travail qui nous ont été transmis (après de multiples relances !).

Selon les documents de travail transmis, la **1ère expérimentation** programmée au **2ème semestre 2014** et pour une durée d'**un an** concerterait **100 télétravailleurs** au maximum :

- agents porteurs de handicap,
- candidats sélectionnés uniquement au sein des directions volontaires.

Les directions volontaires seraient les directions du **Développement économique** et **attractivité**, de l'**Enfance** et de l'**éducation**, de la **Mobilité** et des **transports**, des **Ressources logistiques**, de l'**Environnement** et des **espaces publics urbains**, ainsi que de l'**Urbanisme**, de l'**aménagement** et de l'**habitat**.

Journée nationale d'action et de mobilisation du 15 mai 2014

Les organisations syndicales de la fonction publique appellent le **15 mai 2014** à une **journée d'action et de mobilisation** dans la **fonction publique**. A cet effet, elles ont diffusé le **communiqué commun** suivant :

«Les organisations syndicales CFDT – CGT – CFTC – FSU – SOLIDAIRE – UNSA - FAFP dénoncent une nouvelle fois, l'absence de négociations salariales dans la Fonction publique et la dégradation de la qualité de l'emploi public.

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics aboutit à une baisse incessante de leur pouvoir d'achat. Pourtant son amélioration est un objectif affiché du nouveau gouvernement. Le contentieux salarial s'accumule et la poursuite du gel du point d'indice est inacceptable !

Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant dans notre société.

La qualité des services rendus aux usagers est leur préoccupation majeure.

La reconnaissance de leur travail ne peut donc plus attendre.

Le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations et garantir des emplois publics de qualité correspondant aux besoins.

Les organisations syndicales exigent une revalorisation immédiate du point d'indice, la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers et des mesures de rattrapage.

Elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à une journée nationale d'action et de mobilisation le 15 mai prochain, journée qui pourra prendre des formes diversifiées (rassemblements, manifestations, grèves, arrêts de travail...).